



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 14 janvier 2022

CM 1205/22

DATAPROTECT

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: gabriel.blaj@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-2813763

Objet: Vidéoconférence informelle des membres du groupe de travail de
Protection des données

Date: 2 février 2022

Heure: 10:00

Lieu: Vidéoconférence

Cette réunion se tiendra en mode virtuel par le biais de la plateforme de visioconférence du Conseil et permettra à tous les participants de se connecter à distance. Cela signifie que chaque participant se connectera depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. En raison de contraintes techniques, la réunion ne pourra pas bénéficier de service d'interprétation.

Le nombre maximum de personnes autorisées à se connecter par délégation d'État membre est de **1+1**.

Une note d'information sur les modalités d'accès au système et les codes d'accès à la réunion seront diffusés séparément aux participants.

Format : 1+ 1

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Comité européen de la protection des données : aperçu des principales activités en 2021 et priorités pour 2022
 - Présentation

3. Contrôleur européen de la protection des données : aperçu des principales activités en 2021 et priorités pour 2022
 - Présentation

4. Les flux internationaux de données à caractère personnel et les accords commerciaux - *Cartographie des accords commerciaux et des initiatives des G20, G7 et de l'Organisation mondiale du commerce*
 - Présentation et premier échange de vues

ST 5315/22

5. Point divers

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués.